

EQUIPEMENTS PUBLICS

Foyer Logement Louis Bertrand

Travaux de restructuration et de mise en sécurité des parties communes

Attribution du marché

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent marché de travaux a pour objet la restructuration et la mise en sécurité des parties communes du foyer Louis Bertrand à Ivry-sur-Seine.

Compte tenu du montant estimatif de l'opération (530 000 € HT, soit 559 150 € TTC), il a été décidé de recourir à un appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles 10, 33 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Le présent marché de travaux fait l'objet d'une décomposition en cinq lots juridiques distincts :

Lot 1 : Démolitions, maçonnerie, menuiserie bois, plomberie, chauffage ;

Lot 2 : Menuiseries extérieures, métallerie ;

Lot 3 : Ascenseur ;

Lot 4 : Peinture, sols souples, chauffage ;

Lot 5 : Electricité.

Le marché sera conclu à compter de sa date de notification au titulaire. La durée prévisionnelle d'exécution des travaux, tous lots confondus, est de huit mois à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Les lots, traités en marchés séparés seront attribués soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques.

La procédure d'appel d'offres s'est déroulée selon les étapes suivantes :

- Un avis d'appel public à la concurrence transmis au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) le 21 janvier 2008 a été publié par ce dernier le 24 janvier 2008.

A la date limite de remise des offres, fixée au 18 février 2008, à 17 heures, 14 sociétés ont fait parvenir un pli.

- Le 19 février 2008, le représentant du pouvoir adjudicateur a procédé à l'ouverture et à l'enregistrement du contenu des premières enveloppes remises par les sociétés, puis les a confiées au technicien référent pour analyse.

- Le 4 mars 2008, la commission d'appel d'offres (CAO) a déclaré recevables les candidatures de 11 sociétés et a procédé à l'ouverture et à l'enregistrement du contenu des deuxièmes enveloppes. Elle les a ensuite confiées au technicien référent pour analyse. Elle a déclaré infructueux le lot n°2 (la candidature du candidat unique sur ce lot ayant été déclarée non conforme) et s'est prononcée en faveur de sa relance.

- Le 8 avril 2008 la commission d'appel d'offres (CAO), après analyse et classement des offres a attribué, le marché comme suit :

▶ le lot n° 1 : Démolitions, maçonnerie, menuiserie bois, plomberie-chauffage pour un montant de 179 000,69 € TTC, à la société SNERCT,

▶ le lot n° 3 : Ascenseur pour un montant de 89 317,28 € TTC, à la société CFA division de NSA,

▶ le lot n° 4 : Peintures, sols souples pour un montant de 59 563,97 € TTC, à la société ADLVO,

▶ le lot n° 5 : Electricité pour un montant de 228 364,43 € TTC, à la société EL ALE.

Je vous propose donc d'autoriser le Maire à souscrire les quatre marchés relatifs aux travaux de restructuration et de mise en sécurité des parties communes du foyer Louis Bertrand à Ivry-sur-Seine et à signer l'ensemble des actes y afférents.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, chapitre 23.

EQUIPEMENTS PUBLICS

Foyer Logement Louis Bertrand

Travaux de restructuration et de mise en sécurité des parties communes

Attribution du marché

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code des marchés publics, notamment ses articles 10, 33 et 57 à 59,

considérant que le présent marché de travaux a pour objet la restructuration et la mise en sécurité des parties communes du foyer Louis Bertrand à Ivry-sur-Seine,

considérant qu'au vu de l'objet, du montant global des travaux (530 000 € HT, soit 559 150 € TTC) et de la nécessité de mettre en concurrence des opérateurs économiques disposant des moyens de réaliser la prestation, la procédure retenue a été celle de l'appel d'offres ouvert,

considérant qu'après analyse et classement des offres, la commission d'appel d'offres (CAO) réunie le 8 avril 2008 a attribué les marchés aux opérateurs économiques suivants :

- le lot n°1 à la société SNERCT pour un montant de 179 000,69 € TTC,
- le lot n°3 à la société CFA division de NSA pour un montant de 89 317,28 € TTC,
- le lot n°4 à la société ADLVO pour un montant de 59 563,97 € TTC,
- le lot n°5 à la société EL ALE pour un montant de 228 364,43 € TTC.

vu le cahier des clauses administratives générales applicable en matière de travaux,

vu le procès verbal de la commission d'appel d'offres en date du 8 avril 2008,

vu le budget communal,

DELIBERE
à l'unanimité

ARTICLE 1 : AUTORISE le Maire à souscrire les marchés relatifs aux travaux de restructuration et de mise en sécurité des parties communes du foyer Louis Bertrand à Ivry-sur-Seine comme suit :

- le lot n°1 pour un montant de 179 000,69 € TTC à la société SNERCT,
- le lot n°3 pour un montant de 89 317,28 € TTC à la société CFA division de NSA,
- le lot n°4 pour un montant de 59 563,97 € TTC à la société ADLVO,
- le lot n°5 pour un montant de 228 364,43 € TTC à la société EL ALE.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des actes y afférents.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, chapitre 23.

RECU EN PREFECTURE
LE
PUBLIE PAR VOIE D’AFFICHAGE
LE 18 AVRIL 2008